ciip Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
2002 Neuchâtel

+41 32 889 69 72
info@ciip.ch
www.ciip.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des tandems pour franchir la frontière des langues

Neuchâtel, le 19 novembre 2026

Les cantons latins renforcent leur engagement en faveur des langues nationales.

À l'occasion de la Semaine nationale des échanges, les conseillères et conseillers d'État des cantons latins se rendent aujourd'hui chez leurs homologues alémaniques partenaires. Cette démarche marque le lancement d'un plan d'action destiné à renforcer l'enseignement d'une deuxième langue nationale dès l'école primaire et à favoriser les liens entre régions linguistiques. Alors que la place des langues nationales à l'école obligatoire fait régulièrement débat, les cantons latins réaffirment leur volonté de maintenir cet apprentissage précoce, d'en améliorer concrètement les conditions et de multiplier les occasions d'échange.

Ce 19 novembre, les conseillères et conseillers d'État des cantons latins sont accueillis par leurs homologues alémaniques partenaires dans différents cantons et participent à distance à la conférence de presse organisée à Lausanne. Au-delà du symbole, ces rencontres visent à tisser des liens durables, à mieux connaître les réalités respectives et à favoriser de nouvelles collaborations dans les domaines de l'enseignement des langues, des échanges et de la mobilité.

Ces visites s'inscrivent dans le plan d'action adopté par les cantons latins pour renforcer les liens entre les régions linguistiques et améliorer les conditions d'apprentissage des langues nationales. Le plan porte à la fois sur les moyens d'enseignement, les ressources et les pratiques pédagogiques, sur la formation du corps enseignant ainsi que sur les échanges, la mobilité et leur visibilité. Il vise à consolider ce qui fonctionne déjà, à répondre aux difficultés constatées sur le terrain et à renforcer concrètement l'enseignement des langues nationales.

Depuis plus de vingt ans, les cantons latins défendent le principe selon lequel une deuxième langue nationale et l'anglais doivent être enseignés dès l'école primaire. Ils entendent conserver ce modèle, convaincus que l'apprentissage d'une langue nationale contribue directement à la cohésion du pays, à la compréhension entre les régions linguistiques et à l'ouverture culturelle des élèves.

Cette priorité répond également aux réalités de la formation et du monde professionnel. Dans un pays où les parcours d'études, les mobilités professionnelles et les échanges économiques dépassent largement les frontières linguistiques, la maîtrise d'une deuxième langue nationale constitue un atout concret pour les jeunes. Un contact précoce et positif avec la langue favorise par ailleurs les apprentissages ultérieurs. Il permet également de toucher l'ensemble des élèves et de construire progressivement la confiance nécessaire à son utilisation. Plus largement, la valorisation des langues nationales suppose aussi l'appui

de la société civile et des milieux économiques, afin que les élèves puissent en percevoir l'utilité au-delà du cadre scolaire.

Le premier axe du plan d'action porte sur les moyens d'enseignement, les ressources et les pratiques pédagogiques. Les prochains moyens d'enseignement romands d'allemand devront rendre la langue plus vivante, plus accessible et plus proche des situations réelles de communication. Ils renforceront notamment l'oralité, la différenciation, l'approche actionnelle, l'ancrage suisse, la sensibilisation aux dialectes et l'intégration des possibilités offertes par les technologies numériques. La future plateforme REPERIO contribuera, de son côté, à rendre plus visibles et plus accessibles les ressources pédagogiques et les pratiques existantes. Le plan encourage également le développement de pratiques permettant d'augmenter l'exposition des élèves à la langue, par exemple à travers des dispositifs immersifs ou des activités conduites partiellement en langue seconde.

Le deuxième axe concerne la formation du corps enseignant. Les cantons latins souhaitent porter au niveau de la CDIP une position commune pour harmoniser davantage les exigences en langue seconde dans les formations initiales. Il s'agit notamment de clarifier les compétences linguistiques attendues, de renforcer la place de la didactique des langues et de développer les possibilités d'immersion ou de stages pratiques dans une autre région linguistique. La formation continue devra également être mieux structurée pour accompagner durablement les pratiques professionnelles.

Le troisième axe vise à développer les échanges, la mobilité et leur visibilité. Les cantons romands souhaitent renforcer les projets d'échange entre élèves, enseignantes et enseignants, cadres scolaires et institutions, en partenariat avec les cantons alémaniques et le canton du Tessin. Ces démarches permettront également de valoriser la place de l'italien dans le plurilinguisme suisse. Ils entendent aussi lever les freins administratifs et financiers qui limitent encore certains séjours, notamment les années linguistiques, conformément aux recommandations de la CDIP. Au-delà des dispositifs scolaires, il s'agit de mieux faire connaître l'utilité des langues nationales, leur valeur culturelle et leur importance pour la formation comme pour le monde professionnel.

Avec ce plan d'action, la CIIP entend maintenir l'apprentissage précoce des langues nationales, en renforcer la qualité et multiplier les occasions de rencontre entre régions linguistiques. Pour les cantons latins, le plurilinguisme suisse est à la fois un principe institutionnel et une réalité profondément humaine. Il se construit au quotidien dans les classes, au fil des échanges et des expériences partagées, mais aussi avec l'ensemble des actrices et acteurs qui font vivre les langues nationales dans la société.

Contacts :

Frédéric Borloz, Président de la CIIP (instruction publique), 021 316 30 65
Pascale Marro, Secrétaire générale de la CIIP, 079 750 21 15